

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE  
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

---

TOME VINGT-SIXIÈME

---

1907

---

LYON  
H. GEORG, LIBRAIRE  
PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS  
MASSON & C<sup>ie</sup>, LIBRAIRES  
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1908

## LA NÉCROPOLE MEMPHITE DE KHOZAN (HAUTE-ÉGYPTE) ET L'ORIGINE DES ÉGYPTIENS

Par M. E. CHANTRE

Comme mes observations sur la nécropole de Khozan dont j'ai donné autrefois (1) la description ont été mal interprétées dans une récente communication au sujet de la nécropole de Rôda, je crois devoir y revenir.

La nécropole de Khozan est située à 15 kilomètres au nord de Louqsor, sur la rive droite du Nil. Elle se divise en deux sections : l'une est au nord du village, à 4 kilomètres du Nil, au lieu dit Sheikh-Benet-Beri ; l'autre est au sud et à 6 kilomètres du fleuve, à la limite du désert. C'est au mois de janvier 1899 que, grâce à une autorisation spéciale du Gouvernement, je consacrai quelques semaines à l'exploration de cette nécropole.

Aidé d'une vingtaine de Fellahin, j'ai pu faire déblayer trois cent vingt tombeaux, non encore fouillés : cent quatorze dans la première section et deux cent six dans la seconde. Aucun indice extérieur ne révélant la présence des sépultures, ce n'est que par des sondages superficiels que l'on pouvait trouver leur position. Tous ces tombeaux sont creusés à même l'argile dont le Nil quaternaire a recouvert tout le pays. Les fosses, fort irrégulièrement espacées, sont, le plus souvent, distantes les unes des autres de 3 ou 4 mètres et sont disposées en quinconce. Toutes sont rectangulaires et non rondes ou carrées, comme il en a été signalé dans la région. Leur profondeur atteint 2 mètres et leur largeur est de 1 mètre à 1 m. 50. Chaque tombeau renfermait de deux à six corps, rarement un seul. Tous sont étendus et non repliés ; ils sont presque toujours orientés nord-sud. Les fosses avaient été sans doute recouvertes de branches de palmier, car on en

(1) *Bull. Soc. Anthropol. de Lyon* (Séance du 4 novembre 1899 ; *Compte rendu Congr. Assoc. fr. de Boulogne*, 1899). *Recherches anthropologiques en Egypte*, in-4°, p. 46, Lyon, 1904.

et 6), des barques, des rondelles ou des rectangles en forme de *fer à rabot*. Ces derniers objets se trouvent, le plus souvent, dans des plats déposés près de la tête du défunt.

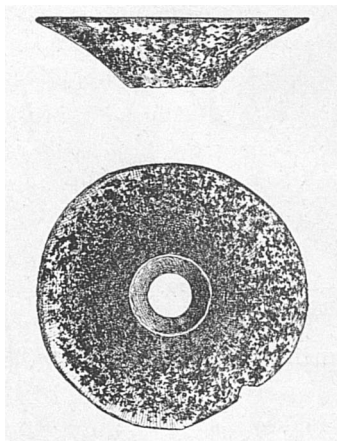


FIG. 9.

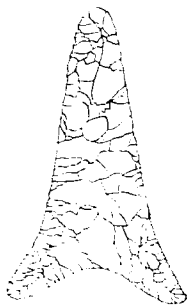


FIG. 10.

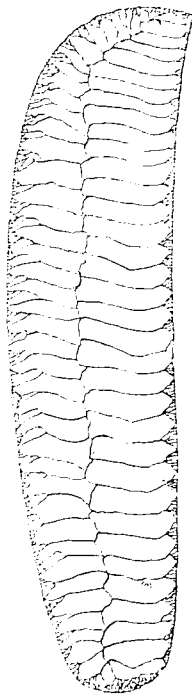


FIG. 11.

On a recueilli encore dans ces sépultures des figurines grossières, généralement des oiseaux décorant des peignes en os et en ivoire (fig. 7 et 8), des fragments de vases et de massues en pierre dure (diorite et brèche) (fig. 9), enfin de rares lames en silex finement retouchées ainsi que des pointes de javelot (fig. 10 et 11). J'ai acquis, le dernier jour de mes fouilles, des mains de l'un des Fellahin que j'occupais, quel-

ques autres pièces en silex, meilleures que celle que j'avais recueillies, ainsi que de petites hachettes et un poinçon ou ciseau en cuivre sans doute. Ces objets avaient été trouvés, m'affirma ce fellah, peu de jours avant le commencement de mes travaux, près de la surface de l'un des tombeaux qui avait été, en effet, bouleversé depuis peu. Il est possible aussi qu'ils m'aient été soustraits pendant mes fouilles.

Un tombeau, dont le mobilier funéraire était assez riche (deux jarres, un vase cylindrique, deux assiettes et une pendeloque en forme d'oiseau), ne renfermait aucun débris de squelette. L'une des jarres, la plus grande, était pleine de cendres parmi lesquelles se trouvaient quelques menus débris d'ossements, probablement humains. Si mon observation est juste, il faut croire que l'usage d'incinérer les morts aurait existé dans cette nécropole. Ce fait, dont je n'ai constaté qu'un exemple à El Khozan, a été déjà signalé d'autre part, à Abydos et à Négadah.

Ces fouilles m'ont donné plus de 200 crânes intacts, mais extrêmement friables par suite de l'absence de toute trace de matière organique. De ce fait, la moitié à peine a pu être conservée. Sur ce nombre, trente-cinq seulement m'ont paru pouvoir être utilement mesurés, car j'estime que des crânes brisés et recollés ne donnent que des résultats trompeurs (fig. 12 à 15).

La population d'El Khozan était grande et vigoureuse. La tête assez forte et étroite présente un diamètre moyen antéro-postérieur de 181 millimètres ( $\sigma^m$  182,  $\text{♀}$  178) et un diamètre transverse de 133 ( $\sigma^m$  133 ;  $\text{♀}$  133). Le diamètre auriculo-bregmatique est en moyenne de 114 millimètres ( $\sigma^m$  114 ;  $\text{♀}$  113). L'indice céphalique moyen de toute la série est de 73,47 ( $\sigma^m$  73,07 ;  $\text{♀}$  74,72). Les indices moyens de haute-longueur et de haute-largeur basilo-bregmatique sont — pour l'ensemble — de 71,26 et 96,99 ( $\sigma^m$  71,42, 97,74 et  $\text{♀}$  71,92, 96,23). La mise en série des indices individuels des hommes montre un maximum de fréquence entre 72 et 74, et les indices extrêmes, un cas ou deux, ne dépassent pas 68,42 et

77,53. Chez les femmes, ces extrêmes ne montent qu'à 69,89 et 78,88 et le maximum de fréquence se trouve à 74. La dolichocéphalie est donc moins prononcée chez les femmes que chez les hommes, mais l'indice vertical basilo-bregmatique de 97,74 pour les hommes et de 95,23 pour les femmes, montre une légère hypsi-sténocéphalie mais aucun ne présente des traces de scaphocéphalie.

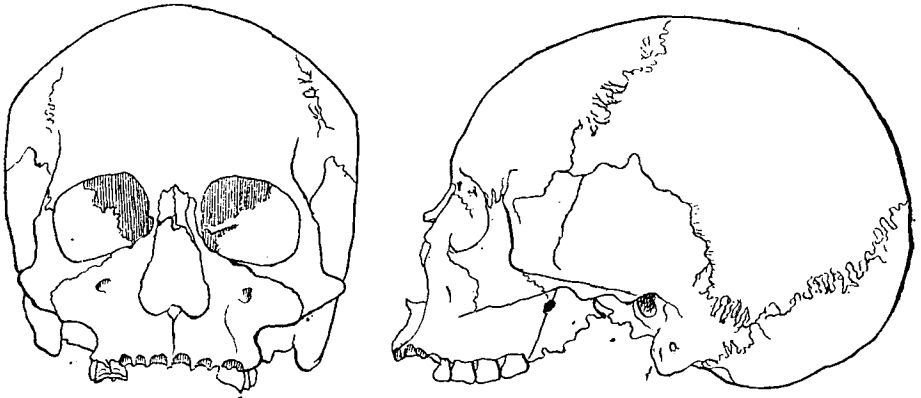


FIG. 12. — Crâne n° 22 (Nécropole d'El Khozan).

La mise en série des crânes d'El Khozan montre encore que 16 pour 100 des hommes et 30 pour 100 des femmes présentent des indices supérieurs à 74. Chez les hommes comme chez les femmes, l'occipital est globuleux, quelquefois même proéminent ; les bosses pariétales sont assez souvent prononcées, surtout dans les crânes surbaissés.

Les sutures sont, en général, simples et fines ; quelques-unes pourtant sont grossières et compliquées. Des os wormiens se sont rencontrés sur six sujets.

Le front est peu large dans cette population. La moyenne du diamètre frontal maximum est de 105 millimètres, et celle du frontal minimum est de 92 millimètres. L'indice moyen de l'ensemble est de 87,62. La suture médio-frontale chez les adultes est fort rare ; je ne l'ai trouvée que chez deux sujets

féminins. Le front est souvent fuyant chez les hommes, et généralement droit chez les femmes.

La face est étroite ; son indice ophrio-alvéolaire est de 70,83 pour la série entière. Le diamètre bi-zygomatique moyen est de 120 millimètres ( $\sigma$  121 ;  $\text{♀}$  117). Un léger prognathisme alvéolaire n'est pas rare chez les femmes.

Les orbites sont moyennement larges. L'indice orbitaire

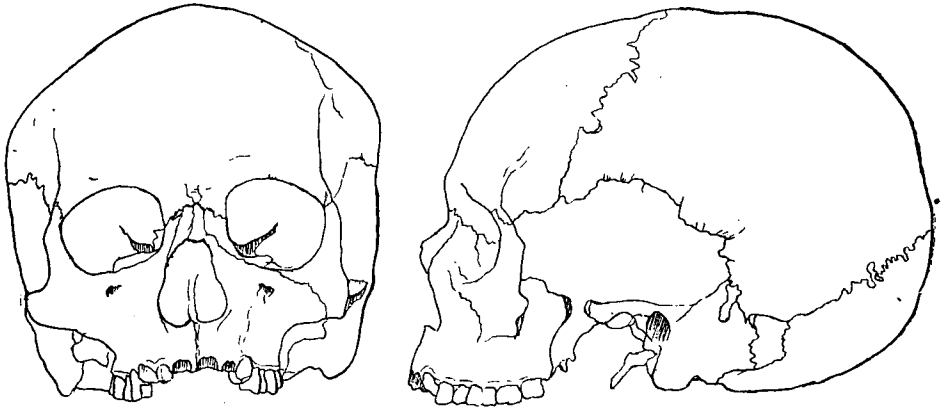


FIG. 13. — Crâne n° 6 (Nécropole d'El Khozan).

est de 86,49 pour l'ensemble. Le diamètre bi-orbitaire externe moyen est de 94 millimètres ( $\sigma$  94,  $\text{♀}$  93). Celui de l'inter-orbitaire est de 24 chez les deux sexes.

Les gens de Khozan étaient mésorhiniens. L'ensemble présente un indice nasal moyen de 52,08.

Le trou occipital est des plus variables. Il est pourtant losangique chez le plus grand nombre. Son indice moyen est de 82,35 ( $\sigma$  84,37 ;  $\text{♀}$  82,35). La voûte palatine est également assez variable ; son indice moyen est de 75,51 ( $\sigma$  77,55 ;  $\text{♀}$  72,91).

Si maintenant nous voulions comparer nos crânes d'El Khozan à ceux des nécropoles d'El Amrah, Beït, Allam, Kawamil et Negadah, nous verrions qu'ils présentent entre eux un air de famille incontestable. Leurs indices céphaliques

moyens, ainsi que leurs autres caractères craniologiques, les rapprochent plus toutefois de leurs frères de Kawamil et de Negadah que de ceux de Beit Allam et d'El Amrah.

Seulement le type paraît à Khozan plus homogène que dans ces nécropoles. Probablement contemporaines et parentes, ces populations différaient quelque peu dans leurs usages : les unes étaient, du reste, riches, les autres pauvres.

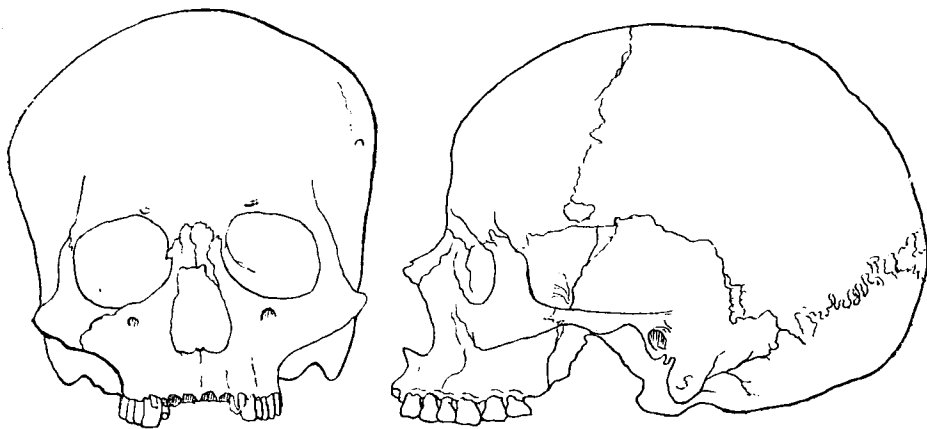


FIG. 14. — Crâne n° 3 (Nécropole d'El Khozan).

C'est du moins ce que l'étude du mobilier funéraire a démontré.

Mais à quelle époque doit-on faire remonter la population de Khozan et celles des autres nécropoles dites préhistoriques, desquelles elle ne doit pas être séparée ?

La question a été complexe jusqu'au moment où de nouvelles découvertes archéologiques sont venues l'éclairer d'un jour nouveau.

Et, en effet, la présence dans les mobiliers funéraires de ces nécropoles de silex taillés et de tout un matériel, dont une partie a un aspect néolithique, ainsi que de vases de type archaïque, les avait fait considérer comme préhistoriques.

Un mode de sépulture spécial que l'on y avait observé (et

qui n'a été du reste retrouvé depuis en place par aucun fouilleur compétent) ainsi que l'absence de tout document écrit avaient confirmé les archéologues dans cette opinion.

Mais lorsque les découvertes de MM. Amelineau, de Morgan, Fliders Petrie et d'autres explorateurs de ces nécropoles ont mis la science en possession de certains sceaux, cachets et inscriptions provenant de ces mêmes milieux, on

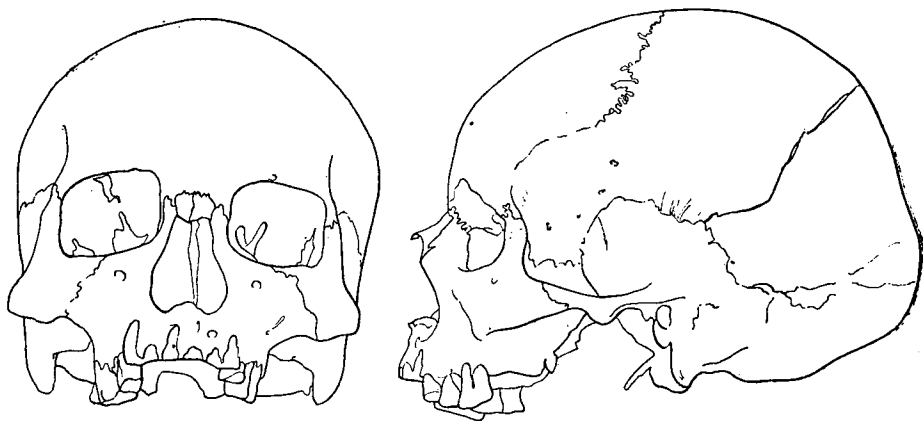


FIG. 15. — Crâne n° 21 (Nécropole d'El Khozan).

n'a plus été aussi affirmatif sur leur ancienneté prédynastique.

La lecture de ces monuments a montré que ces nécropoles étaient moins archaïques qu'on l'avait annoncé d'abord.

Des inscriptions trouvées à Abydos ont révélé les noms de quelques rois de la première dynastie et celle de Negadah celui de Menes. On a pu lire sur des sceaux royaux provenant des tombeaux dits préhistoriques d'Abydos le nom d'Absa, le premier roi de la deuxième dynastie, et celui de N'Maothapi, l'une des reines de la troisième dynastie.

En présence de ces faits, il n'était plus possible de rattacher ces nécropoles à la période préhistorique. On est donc conduit à les considérer, ainsi que toutes celles qui renferment des mobiliers funéraires analogues, à la période memphite et à l'une des trois premières dynasties.

On a objecté à l'appui de la théorie qui tient, pour des raisons diverses, à maintenir ces nécropoles dans la période préhistorique, qu'elles avaient dû recevoir des sépultures d'époques différentes et que, du reste, aucun auteur de l'antiquité n'en avait fait mention. De pareils arguments ne sauraient être discutés, pas plus que celui des remaniements, car il est bien entendu qu'il ne peut être question ici que des sépultures les plus anciennes et de celles qui n'ont pas été violées.

En résumé, les nécropoles des trois premières dynasties présentent, comme on vient de le voir, un intérêt considérable, et d'autant plus important qu'elles montrent l'entrée en scène de la civilisation égyptienne proprement dite, dans un milieu encore imbu des usages néolithiques. Ce fait est acquis, mais on n'est pas d'accord au sujet de l'origine des Egyptiens. Deux hypothèses ont été proposées. Nous allons les étudier au point de vue craniologique.

A la suite de leur découverte des nécropoles dites préhistoriques, MM. Amelineau, Flinders Petrie et de Morgan ont avancé que deux races avaient peuplé l'Égypte, l'une indigène, l'autre émigrée d'Asie. M. Flinders Petrie croit que le peuple auquel on doit attribuer la nécropole de Negadah était une *nouvelle race*, qui se serait montrée vers 3000 ou 2300 avant Jésus-Christ, chassant et détruisant la race égyptienne, qu'elle aurait opprimée pendant trois siècles. Suivant lui, cette « nouvelle race » intervenant au milieu des Egyptiens aurait été libyenne, d'après ses usages funéraires, son industrie et toute sa civilisation, enfin par le type de ses crânes. M. F. Petrie a tracé un tableau des caractères distinctifs de cette population, suivant lui *étrangère* aux Egyptiens. Mais ses distinctions sont trompeuses car, ainsi qu'on l'a fait déjà remarquer (1), il « a séparé, pour les opposer, des formes qui sont des états divers d'une

(1) *Recherches, loc. cit.*, t. II, p. 14; *Bull. Soc. d'Anthrop.*, Paris, V<sup>e</sup> série, t. I, p. 213.

même évolution ». Comme M. Petrie, M. de Morgan a cru pouvoir démontrer, à l'aide de l'archéologie et de la craniologie, d'après le D<sup>r</sup> Fouquet, que la population dite pré-historique de l'Égypte était différente de la population historique, mais il lui attribue une tout autre origine. La soi-disant *new-race* de M. F. Petrie, serait donc pour M. de Morgan, l'*old-race*, celle des aborigènes qui de l'état paléolithique seraient arrivés à l'état néolithique, et c'est durant ce dernier état que la civilisation égyptienne aurait été introduite par des émigrés asiatiques. Cette manière de voir, qui a cependant de sérieux partisans, a été vivement combattue par plusieurs archéologues et quelques anthropologistes. Je ne saurais rappeler ici tous les arguments qui ont été rapportés pour ou contre cette théorie. Ils sont nombreux et de natures fort diverses, quelques-uns sont même en dehors de ma compétence. Je ne m'arrêterai donc qu'aux considérations purement anthropologiques, tirées de l'étude des crânes recueillis dans les nécropoles appelées jusqu'à ce jour *pré-historiques*.

La première discussion relative à l'étude de l'origine des Égyptiens basée sur la craniologie remonte à l'époque de la présentation du livre de M. de Morgan à la Société d'Anthropologie de Paris par M. G. de Mortillet (1). M. Zabrowski, partisan absolu comme notre regretté maître de l'origine africaine des Égyptiens, s'éleva tout d'abord contre l'opinion de M. de Morgan et, reprenant plus tard (2) cette question, il soumettait à une analyse minutieuse les mesures prises par M. Fouquet. Il ressort de cette analyse que l'on n'y trouve point, suivant l'auteur, la preuve d'une superposition de deux ou plusieurs races, et que l'ensemble des crânes étudiés par cet anthropologiste offrait une homogénéité remarquable sous le rapport de l'indice céphalique sur

(1) *Bull. Soc. Anthropol.*, Paris, t. VII, IV<sup>e</sup> série, p. 653.

(2) *Ibid.*, Races préhistoriques de l'ancienne Égypte, t. IX (IV<sup>e</sup> série), p. 597 et *ibid.*, Origine des anciens Égyptiens, t. I (V<sup>e</sup> série), p. 212.

les variations duquel on s'était appuyé. M. Fouquet (1) avait avancé, en effet, qu'il y avait diversité de race, puisque les indices des crânes qu'il a étudiés parcourent toute la gamme de la dolichocéphalie. Si M. Fouquet était revenu, par la suite, sur l'ensemble des séries qu'il a étudiées, il n'eût pas manqué de modifier cette appréciation qu'il n'avait formulée que pour la série d'El Amrah, la première qu'il a mesurée. Si l'on met en séries les indices céphaliques des divers groupes de M. Fouquet, l'ensemble a une apparence d'homogénéité réelle, car on voit qu'ils vont de 70,83 (Beit Allam) à 72,52 (El Amrah), puis à 72,86 (Negadah sud), et à 73,37 (Kawamil). A l'appui de sa manière de voir, M. Zaborowski a fait intervenir l'opinion que j'ai émise (2), à savoir que dans la série de la nécropole de Khozan, j'ai constaté une *certaine homogénéité*, caractère que j'ai expliqué précédemment, et auquel je n'ai attribué qu'une importance locale et non générale. Quant au rapprochement que j'ai fait (3), en un tableau récapitulatif, des indices des crânes dits *préhistoriques* et de quelques séries historiques anciennes, il avait pour but de prouver plusieurs faits. Il montre d'abord que les distinctions que l'on a voulu établir entre les premiers et les seconds sont moins nombreuses qu'on l'a dit. Vingt-sept Thébains de la XVIII<sup>e</sup> dynastie provenant de Thèbes présentent, en effet, l'indice de 72,52 ; cinq d'Éléphantine de la XII<sup>e</sup> dynastie, celui de 72,92 ; dix-sept Thébains de la XI<sup>e</sup> dynastie, celui de 73,88, et quarante Memphites de la XI<sup>e</sup> dynastie celui de 73,91, alors que les indices de nos séries de Beit-Allam, El-Amrah, Negadah, Kawamil et Khozan oscillent entre ceux de 70,83 à 83,91. Ensuite, les crânes des séries les plus anciennes présentent des indices qui se retrouvent, ainsi que la plupart des autres caractères anthropométriques qui les distinguent, chez plusieurs peuples ac-

(1) De Morgan, *les Origines*, loc. cit., appendice, p. 268.

(2) *Loc. cit.*, p. 607.

(3) *C. r. Congrès de Boulogne-sur-Mer, Ass. fr.*, séance de 1899, t. II, p. 618.

tuels de la Haute-Egypte, de la Nubie et de la Berbérie. Ces rapprochements montrent encore le fait remarquable de l'ascension graduelle de l'indice céphalique des Egyptiens anciens vers la mésocéphalie, à mesure que l'on se rapproche de l'époque gréco-romaine. Ces différentes considérations tendent assurément à assigner aux Egyptiens une origine africaine, mais elles sont loin de démontrer que, dès les temps les plus anciens, ils présentaient une homogénéité parfaite et un type unique. Je crois, au contraire, que les mises en séries que j'ai dressées prouvent que, dès le principe, deux types, au moins, existaient dans la Vallée du Nil. Au reste, les observations de M. Verneau sont venues confirmer cette opinion que je n'ai fait qu'esquisser précédemment. D'après ces observations, les séries de crânes anciens recueillis par M. de Morgan et par nous ne paraissent pas appartenir à un seul type ethnique (1).

Déjà dans la Vallée du Nil vivaient plusieurs races, trois peut-être, deux sûrement qui, sans rester isolées (car on rencontre un grand nombre de crânes à caractères mixtes), ne se sont pas, cependant, entièrement fusionnées. A l'heure actuelle, ce n'est pas vers le nord qu'il faut aller chercher des termes de comparaison, mais bien vers le sud et vers le sud-ouest, chez les Ethiopiens et chez les Foulbé, chez lesquels le croisement n'a pas encore fait totalement disparaître les caractères ethniques des deux vieilles races préhistoriques en Egypte.

Toutefois, du fait que, d'après nos observations, les Egyptiens sont bien véritablement africains, faut-il conclure qu'ils ne doivent rien aux Asiatiques ? Je ne le pense pas. Il paraît évident, au contraire, que des relations ont existé entre l'Asie et l'Afrique dès les temps les plus reculés, et que c'est ainsi que l'obsidienne et le cuivre, entre autres, ont pu pénétrer en Egypte où ils manquent. J'ajouterai que, s'il est démontré que les signes alphabétiques que l'on a trouvés sur des

(1) *Soc. Anthropol. de Paris*, IV<sup>e</sup> série, t. IX, p. 615.

*Soc. ANTH.*, t. XXVI, 1907.

jarres d'argile et des plaquettes d'ivoire à Négadah et ailleurs se rattachent à l'écriture libyenne, plus d'un partisan de l'origine asiatique verra sa conviction ébranlée. On sait que les recherches de M. A. Evans, qui ont abouti à établir l'existence d'une écriture préphénicienne, ont montré que cette écriture avait des affinités avec l'alphabet touareg. Il appelle les auteurs des sépultures de Négadah les « Proto-Egyptiens et Egypto-Libyens ».

Ces considérations viennent confirmer les données anthropométriques que j'ai précédemment énoncées, d'après lesquelles il faut rapprocher les Egyptiens archaïques des Ethiopiens, des Nubiens et d'autres peuples berbères, qui sont sans doute les représentants des Libyens. Il y avait donc lieu d'attacher plus d'importance qu'on ne l'a fait jusqu'ici aux vues qui ont été exprimées à cet égard. Si, enfin, on compare les indices moyens fournis par l'étude des crânes des trois premières dynasties dites *préhistoriques* et ceux de la VI<sup>e</sup> dynastie, on reconnaîtra que le type est peu différent dans les deux séries. L'étude des caractères morphologiques fournis par les représentations humaines, ainsi que celles observées sur les monuments, conduisent aux mêmes conclusions. Il n'y a donc pas eu une *nouvelle race* importatrice de la civilisation chez les Egyptiens, et si les habitants autochtones de la Vallée du Nil ont eu à subir des invasions, leur type primitif ne s'en est pas ressenti sensiblement.

Et quoi qu'en puissent dire ceux qui dédaignent cette branche de l'anthropologie et donnent leur préférence à des procédés de recherches qui ne nécessitent ni précision ni conclusions fermes, je crois encore que c'est par la comparaison des indices fournis par des mensurations nombreuses et rigoureuses des divers peuples des régions que nous étudions que nous aurons quelques chances de découvrir leur origine et leur filiation.

J'ai réuni (1) en de nombreux tableaux, dont je donne

(1) *Recherches anthropologiques en Egypte*, in-1<sup>o</sup>, 1935.

## MISE EN SÉRIE DES INDICES CÉPHALIQUES

de quelques Égyptiens anciens et modernes, de quelques Berbères, etc.

D'après les mensurations de MM. BROCA, BERTHOLON, FAIDHERBE, FOUQUET et E. CHANTRE.

		70	71	72	73	74	75	76	77	78
Memphites de Beith-Alamh, 25 sujets (13 ♂ 12 ♀) . . .	Dr FOUQUET . . .	70,83	»	»	»	»	»	»	»	»
— de Thèbes, XVIII <sup>e</sup> dynastie, 27 sujets . . .	BROCA . . .	»	»	72,52	»	»	»	»	»	»
— de El-Amrah, 11 sujets . . .	Dr FOUQUET . . .	»	»	72,55	»	»	»	»	»	»
Bédouins du Fayoum, 29 sujets ♂ vivants . . .	ERNEST CHANTRE . . .	»	»	72,82	»	»	»	»	»	»
Memphites de Négadah-Sud, 43 sujets (28 ♂ 15 ♀) . . .	Dr FOUQUET . . .	»	»	72,86	»	»	»	»	»	»
Barabras de Bigeh, 6 sujets ♂ vivants . . .	ERNEST CHANTRE . . .	»	»	72,87	»	»	»	»	»	»
Memphites d'Eléphantine, XII <sup>e</sup> dynastie (3 ♂ 3 ♀) . . .	— — . . .	»	»	72,92	»	»	»	»	»	»
— de Kawamil, 30 sujets (19 ♂ 11 ♀) . . .	Dr FOUQUET . . .	«	»	»	73,31	»	»	»	»	2
— de Khozan, 35 sujets (24 ♂ 11 ♀) . . .	ERNEST CHANTRE . . .	»	»	»	73,47	»	»	»	»	»
Barabras d'Eléphantine, 22 sujets vivants . . .	BROCA . . .	»	»	»	73,59	»	»	»	»	»
Memphites de Gournah, XI <sup>e</sup> dynastie, 17 sujets . . .	ERNEST CHANTRE . . .	»	»	»	73,88	»	»	»	»	»
— de Sakarah, XI <sup>e</sup> dynastie, 40 sujets . . .	BROCA . . .	»	»	»	73,91	»	»	»	»	»
Berbères de Koumirie, 358 sujets ♂ vivants . . .	Dr BERTHOLON . . .	»	»	»	73,99	»	»	»	»	»
Memphites de Guehel-Sil-Sileh, 9 sujets (4 ♂ 5 ♀) . . .	Dr FOUQUET . . .	»	»	»	»	74	»	»	»	»
Thébains de Deir-el-Bahari, XXII <sup>e</sup> dynastie, 10 sujets . . .	ERNEST CHANTRE . . .	»	»	»	»	74,45	»	»	»	»
Fellahin de Gournah, 47 sujets ♂ vivants . . .	— — . . .	»	»	»	»	74,73	»	»	»	»
Baites de Gournah, XXVI <sup>e</sup> dynastie, 36 sujets (20 ♂ 16 ♀) . . .	— — . . .	»	»	»	»	»	75,25	»	»	»
Berbères Chaouias, 15 sujets ♂ vivants . . .	FAIDHERBE . . .	»	»	»	»	»	75,66	»	»	»
Memphites de Sakarah, IV <sup>e</sup> dynastie, 15 sujets . . .	ERNEST CHANTRE . . .	»	»	»	»	»	75,69	»	»	»
— de Sakarah, époque Ptolémaïque, 20 sujets . . .	— — . . .	»	»	»	»	»	»	76,11	»	»
— de Sakarah, IV <sup>e</sup> dynastie, 50 sujets . . .	BROCA . . .	»	»	»	»	»	»	76,21	»	»
Coptes de Louqsor, 57 sujets ♂ vivants . . .	ERNEST CHANTRE . . .	»	»	»	»	»	»	76,21	»	»
Ptolémaïques de Gournah, 45 sujets (25 ♂ 20 ♀) . . .	— — . . .	»	»	»	»	»	»	76,32	»	»
Barabras de Schellall, 23 sujets ♂ vivants . . .	— — . . .	»	»	»	»	»	»	76,59	»	»
Ptolémaïques de Montfalou, 14 sujets . . .	— — . . .	»	»	»	»	»	»	»	77,65	»
Barabras de Bigueh, 13 sujets ♂ vivants . . .	— — . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	78,37
Bicharieh d'Assouan, 66 sujets ♂ vivants . . .	— — . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	78,57

ici un résumé, quelques-uns de ces éléments de comparaison qui, par leur simple groupement, montrent leurs propres affinités.

Ces éléments portent sur près de 2.000 individus, dont 550 Egyptiens vivants que j'ai mesurés durant les années 1897, 1898, 1899 et 1904, puis sur 680 crânes d'Egyptiens anciens, dont 390 proviennent de mes fouilles et sont conservés au Muséum de Lyon.

Les autres observations, dont le total s'élève à 650 environ, sont dues à MM. Broca, Bertholon, Collignon, Fouquet et quelques autres anthropologistes.

Le groupement et la comparaison de ces documents conduit à admettre que la race égyptienne présente, depuis la plus haute antiquité, une certaine homogénéité dans chacune des grandes régions constituant dès l'origine le domaine des Pharaons.

Je crois avoir démontré d'ailleurs que cette homogénéité que l'on remarque dans les séries archaïques d'Eléphantine, de Thèbes et de Memphis se retrouve chez les habitants actuels de ces mêmes pays.

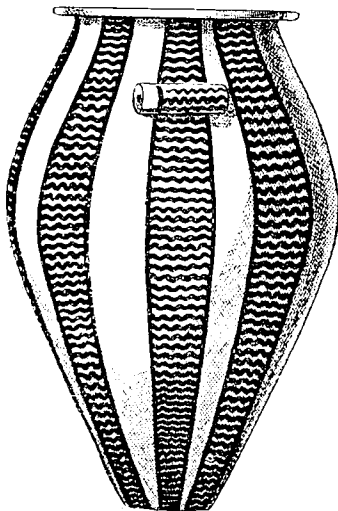
Les rapports que l'on constate entre les Egyptiens modernes et les vieux Egyptiens sont également manifestes non seulement avec les Berbères, habitant de nos jours les contrées voisines de l'Egypte : la Tripolitaine, la Tunisie et l'Algérie, mais encore avec leurs ancêtres.

Ces faits tendent donc à prouver que ces diverses populations sont les descendants des vieux Libyens qui sont les plus anciens habitants de cette vaste région et qu'il n'est plus possible de séparer de la Nubie et de l'Egypte au point de vue ethnologique.

En résumé, le gens de Khozan, de même que ceux des autres nécropoles dites préhistoriques, appartiennent à l'époque des trois premières dynasties de la période memphite. Ils sont par conséquent les ancêtres immédiats des Egyptiens.

Les ossements humains recueillis dans ces nécropoles sont

les plus anciens que l'on connaisse jusqu'ici en Egypte, mais ils ne sont pas préhistoriques.



(Demi-grandeur.)

#### DISCUSSION

*M. Giraud-Toulon.* — La communication de M. Chantre paraît confirmer ce que les légendes des religions indiquent, à savoir que les Berbères sont les descendants les plus purs d'une race appelée Egyptiens, Libyens, et que c'est une race africaine, et non pas asiatique.

*M. Pélagaud.* — Y a-t-il des indices sur la durée de cette nécropole ? Les instruments et amulettes représentés sur les dessins semblent appartenir à des âges différents.

*M. Chantre.* — Les poteries tournées trouvées à Khozan ressemblent à celles de Négadah et d'Abydos ; on doit donc les rapporter à la même époque, laquelle je crois être la période memphite et non pas préhistorique.

Le fait de trouver des silex taillés n'implique pas forcément le caractère néolithique. C'est ainsi que des savants anglais ont trouvé des pierres taillées dans des tombeaux de la XII<sup>e</sup> dynastie ; c'est un reliquat de la civilisation néolithique, mais non pas cette civilisation elle-même. De même, à 700 kilomètres de Tunis, au sud, j'ai trouvé des flèches en silex que je ne crois pas néolithiques. Le général Faidherbe a trouvé en Algérie des dolmens qui ne doivent pas être assimilés à ceux de nos régions.

### PRÉSENTATION D'UN CHAT HÉTÉRADELPHÉ ET NOTE SUR L'HÉTÉRADELPHIE

Par MM. F.-X. LESBRE et Jean JARRICOT

M. J. Jarricot présente au nom de M. le professeur Lesbre et en son nom : 1<sup>o</sup> la photographie et la radiographie du jeune chat hétéradelphe dont il a été parlé à la séance de juillet (fig. 1 et 3) ; 2<sup>o</sup> le chat hétéradelphe auquel M. le D<sup>r</sup> Monteux avait fait allusion, l'an dernier, dans sa communication sur l'hétéradelphe (fig. 2) ; 3<sup>o</sup> la radiographie des parties parasites de ce monstre (fig. 4). M. Jarricot donne en outre lecture de la note suivante qui fait conclusion à un mémoire publié dans la *bibliographie anatomique*, 1908, et intitulé : étude anatomique de deux chats hétéradelphe, suivie de considérations générales sur l'hétéradelphe, par MM. F.-X. Lesbre et J. Jarricot.

La définition de l'hétéradelphe par les Geoffroy Saint-Hilaire (1), traduit seulement une apparence mais n'est pas conforme au fond des choses. Il n'y a pas, en effet, dans cette monstruosité, greffe d'un sujet accessoire, acéphale ou peracéphale, sur un sujet principal, plus ou moins régulièrement conformé, mais bien bifurcation inégale d'un être, ordi-

(1) I. G. Saint-Hilaire, *Histoire générale et particulière des anomalies de l'organisation*, Paris, 1836.